



Compte rendu de la réunion sur le COVID-19 du 31 mars 2020

Nous avons eu une réunion avec la direction à 14h00.

Dans la DDFIP 34, il a été recensé 5 cas positifs et 24 collègues en suspicion ou en quatorzaine. Les services concernés n'ont pas été révélés, le médecin de prévention a jugé qu'il n'était pas nécessaire de fermer les services concernés (gestes barrières ou distanciation respectés).

Le directeur nous a indiqué avoir fait 3 communiqués de presse valorisant notre travail (remboursement de crédits aux entreprises (TVA, CICE...) 40 millions d'euros en moins de 2 semaines, paiement des salaires, pensions et factures, notre expertise sur les risques de fraude).

Nous lui rappellerons à l'issue de la crise l'importance de nos missions et de nos services et notre très grande implication !

D'après lui, nous serions à jour et les services seraient sereins.

Nous en avons alors profité pour lui faire remarquer que le taux de présentiels était trop important. En effet, depuis notre demande, jeudi, de nous communiquer le tableau de recensement journalier sur la position de travail des agents de l'Hérault (présent physiquement, télétravail, autorisation d'absence...), nous avons pu comparer avec d'autres départements notre taux de présentiel. Il se situe à plus de 30 %, alors que dans le Gard, les PO ou la Haute-Garonne, il est de 20 %. Le Directeur nous a alors répondu que l'état n'était pas fiabilisé et qu'une consigne avait été donnée dans ce sens aux chefs de services, ce matin. Devant notre insistance, il s'est justifié par l'existence de services que les départements cités n'avaient pas (CSRH, CPS...). Nous attendons une fiabilisation du tableau et vos retours pour faire remonter au Secrétariat National.

Si dans vos services, vous êtes trop nombreux (plus de 30 % de l'effectif total), si on vous demande de faire des tâches non prioritaires, dites-le-nous.

La protection des agents reste la priorité !

Les autres sujets abordés :

– AUTORISATION D'ABSENCE :

Avec le prolongement du confinement, les autorisations d'absences pour les personnes à risques sont automatiquement prolongées.

– TVA/PAS :

Le directeur a rappelé que des entreprises en profitaient pour ne pas payer le PAS ou la TVA. Des vérificateurs seront mobilisés pour appeler les entreprises défaillantes et vérifier les raisons de ce non versement.

– CAMPAGNE IR :

Un mail serait envoyé aux contribuables le 09/04, et la campagne se terminerait mi-juin. À l'inverse des années précédentes, l'échéance des télédéclarations serait avant celle des déclarations papiers (problème d'acheminement du courrier avec La Poste). Au niveau de l'organisation, le directeur attend les consignes nationales de la DG. Je vous rappelle qu'à l'audio avec la DG, hier soir, il a été communiqué la commande de masques et de plexiglas.

Notre Secrétariat National réclame quotidiennement, le report de cette campagne.

**La prochaine réunion est programmée jeudi à 14h00.
Je vous enverrai demain matin le compte rendu de l'audio DG/OS de ce soir.
Soyez prudents et protégez-vous.**

Contact : Guillaume Roussel 06 12 02 06 06 groussel1511@gmail.com